



Recherche en un coup d'œil

Délinquants condamnés pour un homicide, une infraction sexuelle, un vol qualifié ou une infraction liée à la drogue dans le système correctionnel fédéral : Revue de fin d'année 2008

MOTS CLÉS : *homicide, infraction sexuelle, vol qualifié, infraction liée à la drogue, tendances dans les populations de délinquants, délinquants condamnés pour crime grave ou avec violence, etc.*

Pourquoi nous avons effectué cette étude

La Direction de la recherche a effectué, à onze reprises déjà, un examen des délinquants condamnés pour homicide, infraction sexuelle, vol qualifié ou infraction liée à la drogue, qu'ils soient incarcérés ou sous surveillance dans la collectivité. Le présent rapport fournit des statistiques à jour sur ces groupes de délinquants recueillies dans le cadre de la revue de fin d'année 2008.

Certains changements observés dans la population de délinquants sous la responsabilité du Service correctionnel du Canada (SCC) peuvent être dus à une combinaison de facteurs comme des modifications législatives, le pouvoir discrétionnaire de la police, l'évolution des tendances de la criminalité et les pratiques de la Commission nationale des libérations conditionnelles. Ces changements façonneront les interventions correctionnelles qui seront offertes aux délinquants, en établissement et dans la collectivité.

Ce que nous avons fait

Les délinquants, sous la responsabilité du SCC, qui étaient incarcérés ou sous surveillance dans la collectivité au 31 décembre 2008 (n = 22 445) ont été comparés par rapport à certaines variables démographiques. Plus de 95 % d'entre eux avaient été reconnus coupables d'au moins une infraction (homicide, infraction sexuelle, vol qualifié ou infraction liée à la drogue).

Ce que nous avons trouvé

De 1998 à 2008, on a observé, dans la population de délinquants sous la responsabilité du SCC, les changements suivants :

- Le nombre de délinquants condamnés pour homicide et celui pour infraction liée à la drogue ont tous deux augmenté de 18 %, et le nombre de ceux condamnés pour infraction sexuelle ou vol qualifié a diminué de 14 % et de 8 % respectivement.
- Le nombre de délinquants condamnés pour homicide et celui pour infraction liée à la drogue, sous surveillance dans la collectivité, ont augmenté de 25 % et de 4 % respectivement, tandis que des diminutions ont été relevées chez les délinquants condamnés pour infraction sexuelle (22 %) et chez ceux condamnés pour vol qualifié (18 %).
- Le nombre de délinquants incarcérés dans des établissements à sécurité maximale a augmenté pour

tous les types d'infraction. Ceux qui ont été condamnés pour homicide (31 %) et vol qualifié (29 %) étaient plus souvent placés dans un établissement à sécurité maximale que les délinquants condamnés pour infraction sexuelle ou pour infraction liée à la drogue (23 % dans chaque catégorie).

- La proportion de délinquants sous surveillance bénéficiant d'une mise en liberté d'office a augmenté pour tous les types d'infraction.
- À part la participation à un vol qualifié qui a presque doublé au cours de la période de dix ans, la proportion de femmes condamnées pour un homicide, une infraction sexuelle ou une infraction liée à la drogue est restée stable.

Ce que cela signifie

Il est important d'examiner les changements survenus dans les populations de délinquants pour être en mesure de prévoir et de planifier les interventions correctionnelles. Par exemple, le fait de déceler une augmentation dans la population de délinquants condamnés pour homicide peut indiquer qu'il importe d'accroître les programmes d'intervention destinés à cette population. Comme la majorité des délinquants sous responsabilité fédérale ont été condamnés pour homicide, infraction sexuelle, vol qualifié ou infraction liée à la drogue, les changements dans ces populations modifient le profil des délinquants sous responsabilité fédérale. Le SCC continue de surveiller ces tendances.

Pour de plus amples renseignements

Axford, M. (2011). *Délinquants condamnés pour un homicide, une infraction sexuelle, un vol qualifié ou une infraction liée à la drogue dans le système correctionnel fédéral : Revue de fin d'année 2008*. Rapport de recherche R-234. Ottawa : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir une version PDF du rapport intégral, veuillez écrire à l'adresse suivante : recherche@csc-scc.gc.ca

Préparé par : Marsha Axford

Pour nous joindre

Direction de la recherche
613-996-3287

recherche@csc-scc.gc.ca

